

Reconfinement : dispositions et mesures prises par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour assurer ses missions essentielles de service public

Suite aux dernières annonces du Premier Ministre précisant le reconfinement national, dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19, annoncé mercredi 28 octobre 2020 par le Président de la République, il a été décidé, en liaison avec le Directeur général des services, la mise en œuvre de dispositions et de mesures au Conseil départemental du Puy-de-Dôme permettant de garantir ses missions essentielles de service public auprès de la population.

D'une manière générale, **l'accueil du public** dans les principaux sites du Département est **maintenu** avec un protocole sanitaire renforcé et le **travail à distance** est à **prioriser** au maximum dès lors que les missions le permettent.

- Les sites du Département ouverts au public sous protocole sanitaire renforcé sont l'Hôtel du Département, le Centre Pierre Bouchaudy, les implantations territoriales du social (*Maisons des Solidarités, permanences sociales, les consultations PMI,...*) et des routes (*les DRAT*), le Dispensaire Emile Roux, la MDPH, les collèges, le Parc Bargoin, le laboratoire départemental TERANA et le SATEA. Par ailleurs, les visites à domicile réalisées par les travailleurs sociaux de la collectivité sont également maintenues.
- Les sites du Département fermés au public sont : Charade (*hors activité de formation professionnelle*), le Musée de Lezoux, la Médiathèque départementale, les Archives (*à l'exception des consultations sur rendez-vous des professionnels*), la Maison de la Forêt de la Comté, la Chapelle des Cordeliers, le Hall Cassin de l'Hôtel du Département, le site du puy de Dôme et le train du Panoramique des Dômes sur décision de TC Dôme, la Maison de l'Habitat.

Une cellule de crise, sous la responsabilité du Président et animée par le Directeur général des Services, sera de nouveau activée pour adapter l'organisation des services en fonction de l'évolution sanitaire.

Jean-Yves GOUTTEBEL
Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme